

Règlement :

- 1- Le tournoi est homologué par la Ligue, et ouvert uniquement aux joueurs et joueuses **licenciés FFTT dans la Ligue de Bretagne pour la saison 2018/2019.**
- 2- Les non licenciés, loisirs et licenciés promotionnels, peuvent disputer le tableau **L**. Toutefois les non licenciés ayant un historique SPID indiquant qu'ils ont eu un classement supérieur à 600 points ne sont pas autorisés à disputer ce tableau **L**.
- 3- Les tableaux sont ouverts aux féminines et aux masculins en fonction du nombre de points licences. Les Classements et Points-Licence pris en compte sont ceux officiels au 1^{er} janvier 2019. Pour chaque tableau, il y a un classement minimum, aucune dérogation ne sera accordée, peu importe les points mensuels le jour du tournoi.**
- 4- Le tournoi a lieu sur 40 tables au Complexe Sportif de KERCOCO – 29490 GUIPAVAS
- 5- Le règlement est celui de la FFTT; les résultats seront transmis à la FFTT pour validation avec le coefficient de 0,5
- 6- Le Juge-Arbitre de la compétition est Yves ROSSI (JA3). Le Directeur des Epreuves est Yvon PERHIRIN. Ils pourront apporter au présent règlement toute modification nécessaire au bon fonctionnement du tournoi.
- 7- Le tournoi est organisé par la section Tennis de Table des GDR GUIPAVAS. Le Comité d'organisation décline toute responsabilité civile et pénale concernant les accidents corporels et matériels, vols, pertes, etc... pouvant survenir pendant les épreuves.
- 8- Le scratch sera prononcé 15 min après l'appel du nom des joueurs.
- 9- Tous les tableaux se dérouleront par poules de 3 joueurs, avec 2 qualifiés par poule.
- 10- Chaque joueur ne pourra participer qu'à 2 tableaux au plus en simple.
- 11- Les féminines sont admises dans tous les tableaux, au classement équivalent FFTT.
- 12- Rappel règlement Fédéral: Les Poussins et Poussines ne sont autorisés qu'en tableau **J**.
- 14- Toutes les parties se déroulent au meilleur des 5 manches sauf la finale **A** et **F** au meilleur des 7 manches si l'horaire le permet.
- 15- Une tenue de sport complète sera exigée dans l'aire de jeu.
- 16- Les inscriptions seront admises jusqu'au mardi 28 Mai 19h sur le site web du club.
- 17- Le tirage au sort aura lieu le Mercredi 29 Mai à 19h, au Complexe Sportif de KERCOCO.
- 18- Les droits d'engagement seront réglés sur place à l'entrée de la salle.
- 19- Le tournoi commencera à 8h. Il n'y aura pas d'interruption à midi, mais buvette, sandwiches, frites, barbecue seront à disposition des joueurs.
- 20- L'organisateur se réserve le droit d'annuler un tableau si il y a moins de 8 inscrits dans le tableau.
- 21 - Les dotations peuvent être modifiées par l'organisation en cas de nombre de joueurs insuffisant dans un tableau.
- 22- En s'inscrivant, tout joueur s'engage à accepter le présent règlement.